

**Lycée Agricole Privé  
 Costa de Beauregard**

Horticulture - Paysage - Services à la personne  
 De la 4ème à la Licence

**CONTRIBUTION FAMILLES  
 2018 / 2019  
 Cycle  
 BTSA Productions Horticoles**

Frais d'étude du dossier (à l'entrée dans l'établissement) .....50 €

Frais de mise à jour du dossier (pour passage en classe supérieure) : .....25 €

Régime	Classe de BTSA 1 <sup>ère</sup> année	Classe de BTSA 2 <sup>ème</sup> année
Externe	2150 € * (soit environ 239 €/mois)	2150 € * (soit environ 239 €/mois)
Forfait déjeuners	1100 € * (soit environ 122 €/mois)	1100 € * (soit environ 122 €/mois)
Forfait dîners	1100 € * (soit environ 122 €/mois)	1100 € * (soit environ 122 €/mois)
Forfait restauration complète	1990 € * (soit environ 221 €/mois)	1990 € * (soit environ 221 €/mois)

\*Répartis sur 9 mois de Septembre à Mai.

Ces tarifs tiennent compte des semaines de présence réelle des étudiants. Les semaines de stages et les vacances scolaires sont déjà déduites. Ils sont valables pour la durée du cycle (pour les étudiants entrant en BTSA 1<sup>ère</sup> année. Cela signifie qu'un élève entrant en BTSA 1<sup>ère</sup> année dans l'établissement en septembre 2018, se verra attribuer la contribution annoncée ci-dessus en entrant en BTSA 2<sup>ème</sup> année en septembre 2019.

Quel que soit le régime, tout mois commencé est dû. En cas de démission, la date de réception du courrier fera foi pour le remboursement.

Les étudiants qui souhaitent prendre un repas occasionnellement peuvent acheter un ticket au secrétariat à l'unité soit 10 €.

Nous choisissons pour l'étudiant : .....

En classe de ..... option : .....

- Le régime :    Externe                         Forfait déjeuners     
                     Forfait dîners                                 Forfait restauration complète

Date : .....                      Signature du financeur :                      Signature de l'étudiant :